

Manifeste pour une Réunion résiliente

Post-Garance et autosuffisance alimentaire

Le cyclone Garance, en février 2025, a mis en lumière les fragilités de notre île face aux phénomènes climatiques extrêmes. La reconstruction post-Garance est un chantier immense et doit nous obliger à une vision à long terme pour renforcer la résilience de notre territoire. Il est essentiel que nous soyons en mesure collectivement de tirer les enseignements de ces événements pour mieux protéger nos populations et nos infrastructures. Notre capacité de gestion de telles crises doit être retravaillée, avec des infrastructures de crise plus résilientes, une coordination améliorée des différents acteurs et une préparation accrue aux urgences.

Les enjeux et défis sont nombreux et il est essentiel qu'ils soient abordés avec une vision de long terme au regard des perspectives de croissance démographique et d'une volonté d'une plus grande résilience du territoire réunionnais et de ses habitants, ainsi que de contribuer activement à l'inscription prioritaire des voies et moyens nécessaires à celle-ci.

Résilience de notre gestion du cycle de l'eau, des risques d'inondation à la production d'eau potable et à l'assainissement

Garance a été le révélateur de la complexité de la situation de la gestion de l'eau, tout au long de son cycle, sur notre île. Nous devons admettre le caractère exceptionnel de notre situation. Celle-ci ne se résume pas à des records de précipitations qui se combinent à une géographie très particulière, mais également à une urbanisation (actuelle et future) qui doit absolument prendre en compte ces éléments.

Nous pouvons considérer que nous avons été relativement épargnés jusqu'à présent mais que le défi se dresse aujourd'hui devant nous.

Il est essentiel de concevoir et surtout de mettre en œuvre un Grand Plan Ravines du sommet des montagnes au battant des lames, dont dépendent aussi la survie de nos lagons, avec l'ensemble des acteurs, ruisseaux par ruisseaux, ravines par ravines dans lequel l'État doit prendre toutes ses responsabilités.

De la même manière, l'État est aussi appelé à s'engager avec les moyens financiers nécessaires sur la question de préservation du trait de côte tout autour de l'île où, au-delà des prescriptions à respecter, des aménagements coûteux seront indispensables. En matière de capacité des territoires à absorber les eaux pluviales et à nourrir les nappes phréatiques, l'objectif de réduire l'artificialisation des sols redevient une priorité.

Enfin, pour sécuriser l'alimentation en eau potable de l'ensemble des familles et des entreprises réunionnaises, nous devons engager un grand chantier de développement, d'entretien et de consolidation des infrastructures. Il y a, en effet, une impérieuse nécessité à garantir une plus grande efficacité des réseaux de distribution au regard des risques climatiques, juguler le gaspillage, disposer d'une plus grande qualité de l'eau et s'assurer de l'interconnexion des réseaux pour pallier les défaillances partielles éventuelles.

La création d'un **Fonds régional pour la préservation du cycle de l'eau** dont le renouvellement et le développement des réseaux est impérative avec la participation importante de l'Etat et de l'Europe.

Résilience de nos infrastructures de production et distribution énergétiques

Si des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine énergétique, avec 56,6% d'énergies renouvelables dans notre mix électrique en 2023, notre dépendance aux ressources énergétiques importées reste massive : 88,6% en 2023. Cette situation nous rend vulnérables et nous devons privilégier le recours à des énergies renouvelables locales.

Toutefois, au-delà de la question de la production, le deuxième enseignement majeur de Garance est que nous devons rapidement sécuriser notre réseau de production et de distribution d'énergie avec la nécessité d'avoir la capacité de gérer l'ensemble du système localement.

Nous préconisons une **révision rapide de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie** (PPE) pour prendre en compte les enseignements de Garance et le risque d'occurrence de phénomènes plus puissants tant sur la production que sur les réseaux de distribution.

L'ensemble des choix stratégiques doivent être questionnés : concentration de la production ou répartition ? Réseaux aériens ou enterrés ? Lieux de stockage et puissances ? Dispositifs en mode dégradés ? Compétences et capacités d'intervention technique à développer localement ? Sans oublier la question essentielle de la part réservée aux énergies renouvelables locales.

Nous souhaitons donc une plus grande transparence et une meilleure association des acteurs locaux concernant la programmation des investissements d'EDF SEI (Réseau de transport électrique - HTB- qui a été lourdement endommagé notamment sur le Nord-Est).

Cela suppose une augmentation des crédits d'État du CAS-Facé pour accélérer notamment l'enfouissement et la sécurité du réseau électrique (HTA-BT). Une table ronde s'est tenue le 15 mai 2024 au Sénat sur ces sujets à l'initiative de la Sénatrice Audrey BÉLIM.

Résilience de nos habitats et de l'aménagement du territoire : un modèle à repenser

Notre aménagement du territoire et notre habitat ne répondent pas suffisamment aux défis climatiques, démographiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés. Le manque de cohérence dans les politiques d'aménagement fragilise notre capacité à construire un territoire résilient face aux risques climatiques.

Il nous faut engager dans les meilleurs délais un programme de réhabilitation des logements existants et les infrastructures publiques (et notamment les écoles) afin de les rendre plus résistants aux aléas climatiques.

À ce titre, un programme "Bâti réunionnais durable", valorisant les savoir-faire traditionnels et les matériaux locaux, adaptés au climat tropical, devra être porté en collaboration avec l'École Nationale d'Architecture de La Réunion et les acteurs de la profession. Deux spécialités semblent être en défaut actuellement localement : la construction des toitures et leur étanchéité et pour l'habitat collectif, la sécurité des ascenseurs et des sous-sols.

Il s'agit pour autant de ne pas oublier la situation de crise du logement qui s'intensifie, année après année, et participe au développement d'un habitat informel et fragile. Il est essentiel que l'ensemble des acteurs concernés travaillent aux fondamentaux de cette crise et que nous ayons la capacité de répondre à l'importance d'une demande prévisible de plus de 172 500 logements pour les 25 ans à venir selon la DEAL en 2025.

Cela suppose pour les années à venir :

- de partager un projet concerté et responsable d'aménagement de notre territoire qui prenne en compte l'ensemble de nos besoins en termes d'habitats, d'économie, d'autosuffisance alimentaire, ressources et énergie, mobilités...) à moyen terme. Nos ambitions environnementales et climatiques devront aussi être prises en considération
- D'engager une stratégie de renouvellement des quartiers et des villes réunionnaises vers des modèles plus résilients face aux risques climatiques mais aussi en capacité de répondre à une nécessaire densification
- De revoir la gouvernance et les outils de l'aménagement de notre territoire pour s'assurer de la qualité de la mise en œuvre de notre projet local
- De promulguer la proposition de loi de la sénatrice Audrey BÉLIM relative à l'encadrement de loyers et à l'adaptation de l'habitat Outre-mer adoptée à l'unanimité le 5 mars 2025

En matière d'aménagement, la question des mobilités reste centrale avec un impératif : assurer la continuité des déplacements sur l'ensemble de l'île, y compris en cas de catastrophe naturelle.

Des zones de l'île sont d'ores et déjà sinistrées en la matière : nos cirques, Cilaos et Salazie, les Hauts de façon globale mais aussi certains axes majeurs qui sont très exposés aux éléments et qui pourraient connaître des périodes longues de non-utilisation.

Nous connaissons et avons connu ces épisodes et savons comment cela pèse sur nos vies et notre économie.

La sécurisation de nos moyens de déplacement doit être une priorité absolue. Toutefois, celle-ci ne doit pas faire oublier le sous-équipement notoire de notre île en termes d'infrastructures de transport en commun adaptées aux spécificités géographiques et urbaines de notre territoire qui permettraient de limiter l'importance du trafic routier et son impact environnemental et social.

Résilience de notre économie et de nos emplois

Le chômage reste élevé, touchant environ 18% des actifs en moyenne en 2024 et près de 32% des jeunes de 15 à 29 ans en 2022. Ce taux structurellement élevé reflète l'incapacité de notre modèle économique à créer des emplois pérennes et adaptés aux compétences locales. En parallèle, nous devons continuer le travail de formation pour pouvoir doter les entreprises de ressources humaines en lien avec le territoire.

La défaillance record des entreprises en 2024 ainsi que les dégâts causés par Garance, que ce soit dégâts physiques ou impacts directs et indirects, soulignent la fragilité de nos acteurs économiques, constitués pour l'essentiel des très petites entreprises.

Nous proposons un Plan de Résilience Économique en généralisant les aides d'ingénieries et financières pour améliorer les capitaux propres et la trésorerie des très petites entreprises et des entreprises des secteurs stratégiques, ainsi qu'un accompagnement à l'investissement des entreprises dans le cadre de la transition écologique et du changement climatique.

La situation de l'emploi local présente un tel déficit structurel qu'il est indispensable de renforcer nos politiques de parcours d'insertion pour que les Réunionnais, et notamment nos jeunes, puissent acquérir compétences et expériences leur permettant d'occuper les emplois créés dans les différents domaines.

En parallèle, il nous faut changer le regard institutionnel sur le rôle des acteurs de l'insertion professionnelle et sur les contrats PEC. Ils constituent des accompagnements et des outils visant un véritable retour dans l'activité et un levier pour accéder durablement au monde du travail par la transmission des savoirs, l'accès aux compétences, des premières expériences, des formations adaptées aux projets individuels. Ils constituent aussi des outils au service de certains secteurs d'activités. L'objectif de l'ensemble reste d'offrir des voies vers plus de dignité aux Réunionnaises et Réunionnais éloignés de l'emploi.

Résilience de notre agriculture au service de la sécurité alimentaire

Alors que nous importons 67% de notre alimentation et 54 % des aliments pour notre bétail, face au risque accru de crises alimentaires, du fait d'événements locaux comme internationaux, transformer son agriculture et atteindre une autosuffisance alimentaire stratégique est très certainement un défi que La Réunion devra absolument affronter dans les années à venir. Il est essentiel que l'État et l'Europe prennent la mesure des moyens et ressources nécessaires pour y arriver. Notre agriculture et notre survie alimentaire font partie de ces grands défis.

Les leviers et actions urgents à développer doivent impérativement contribuer à développer une agriculture qui réponde de manière :

- Plus juste à la sécurité alimentaire des Réunionnais et Réunionnaises y compris en situation de crise,
- Plus vertueuse du point de vue environnementale et climatique,
- Plus inclusive en valorisant et en sécurisant les métiers de l'agriculture et de l'élevage.

Pour atteindre un premier objectif à court terme, il est important d'engager un véritable plan de sécurité alimentaire territoriale avec :

- Le soutien et la valorisation de nos productions naturelles locales : fruit à pain, manioc, jacques, brèdes, grains et riz ... Cela nécessite la mise en œuvre d'une politique de gestion de stock stratégique et le renforcement des circuits courts d'abord locaux et à minima régionaux avec une logistique maîtrisée.
- Le soutien de l'industrie agroalimentaire locale, notamment pour les agriculteurs et les indépendants de manière à garantir une meilleure valorisation des productions locales en particulier grâce à la réduction de la dépendance aux importations. Ce soutien peut être fait au travers la création d'ateliers de transformation, le financement et la formation des agriculteurs et indépendant.
- La création d'une centrale d'achat entre petits producteurs, permettant la mutualisation des ressources, et le renforcement de la compétitivité face aux grandes coopératives et à la grande distribution. Cela nécessite une organisation collective, un fort soutien logistique, et un encadrement légal clair. 37 coopératives (porc, lapin, miel, volaille, lait ...) fonctionnent bien à ce jour.

- La mobilisation des terres agricoles en friche (les champs ne sont plus entretenus) et stopper les déclassements intensifs pour permettre une augmentation des surfaces cultivables (nous avons perdu 4 862 ha en 2 ans), et créer des opportunités pour les jeunes agriculteurs (une réforme foncière permettrait la vente de grandes propriétés à des jeunes agriculteurs). Pour cela, il est nécessaire de disposer d'un inventaire des terres agricoles et de leurs usages (3 000 agriculteurs sont devenus des chefs d'exploitation et sont propriétaires, mais les politiques publiques ne se penchent pas sur l'importance de la transmission des savoirs comme du foncier), de développer des politiques foncières adaptées incluant des aides renforcées à l'aménagement agricole et enfin de mettre en place un accompagnement des nouveaux exploitants.
- L'augmentation de la diversification des cultures maraichère et fourragère à forte valeur écologique (il nous faut revoir notre modèle de développement agricole pour produire plus et produire mieux). Cela imposerait de revoir le financement des aides européennes, permettrait d'accompagner la réduction de la dépendance à la canne à sucre (nous sommes passés de 3 500 planteurs en 2010 à 2300 en 2023, de 25 000ha à 19 300ha, de 1 800kt à 1 430 kt) et le développement de nouvelles filières agricoles. Cela nécessiterait aussi des subventions spécifiques pour la diversification, la recherche agronomique et surtout de résoudre les difficultés d'accès aux aides, et l'inertie des institutions.
- Une meilleure attractivité des métiers de l'agriculture et de l'agro-alimentaire par une juste rémunération des producteurs et une régulation du marché dans la transparence sur l'ensemble de la chaîne. Le confortement d'un régime de retraite des agriculteurs qui permettrait de sécuriser leurs parcours professionnels tout en permettant une transmission plus rapide des actifs agricoles vers les jeunes agriculteurs. Nombreux sont celles et ceux qui perçoivent entre 300 et 400€ / mois de retraite car la CGSS agricole n'existe pas.

Nous avons besoin de faire de ce secteur un secteur inclusif (prenant en compte toute l'ampleur du problème : jeunes, territoires, filières, foncier, formation, retraites, normes, ...)

Il nous faut un véritable plan d'aménagement des Hauts car ici ruralité et urbanité (le modèle des années 70-80 perdure : élevage dans les Hauts et canne dans les Bas) ne s'opposent pas dans l'accès aux compétences, aux aides et aux ressources.

Il n'y a pas d'agriculture sans terre agricole et sans agriculteur !

Résilience de notre patrimoine naturel

Notre patrimoine naturel exceptionnel, reconnu mondialement, est menacé par diverses pollutions, dont l'accumulation de déchets dans les espaces naturels ou la prolifération d'espèces invasives (faune comme flore). Cette situation met en péril notre biodiversité unique et compromet l'attractivité de notre territoire, tant pour ses habitants que pour les visiteurs. Nous devons donner les moyens aux acteurs actuels de la lutte contre les invasives et de restauration des milieux naturels terrestres comme marins.

Un constat s'impose et persiste : nous devons avoir la capacité de nous préparer, de faire face et de nous réparer à l'occasion de tels événements climatiques, ceci en comptant principalement sur nos propres forces et compétences.